



3970987

Dénomination : 2BK PHOTOVOLTAIQUE SAS
n° de gestion : 2010B04360
n° d'identification : 524 484 466
n° de dépôt : A2011/013650
Date du dépôt : 09/06/2011
Pièce : procès-verbal d'assemblée générale
extraordinaire

2BK PHOTOVOLTAIQUE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 €
Siège social : 60, Avenue Marc Sangnier à Villeurbanne (69100)
524 484 466 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2011

PROCES VERBAL

Le 31 Mars 2011, à 16 heures,

les associés de la société 2BK PHOTOVOLTAIQUE SAS, Société par actions simplifiée, sont réunis au siège social sur convocation régulière du président.

Sont présents :

M. Kamel BOUNOUARA, demeurant à 261, Rue du 4 Aout à Villeurbanne (69100), titulaire de 3 750 actions.

M. Karim BOUNOUARA, demeurant à 60, Ave Marc Sangnier à Villeurbanne (69100), titulaire de 3 750 actions.

Tous les associés étant présents à l'Assemblée, celle-ci, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Karim BOUNOUARA, Président et le secrétariat est assuré par M. Kamel BOUNOUARA;

Le Président met d'abord à la disposition des associés les documents suivants :

- rapport de la gérance,
- projet de résolutions.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

- modification de la date de clôture de l'année sociale,
- questions diverses.

Après discussion sur ces différents points, et personne ne demandant plus la parole, le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale des associés de la Société 2BK PHOTOVOLTAIQUE SAS, a décidé de modifier l'article 5 de ses statuts et de reporter au 31 mars la date de clôture de l'exercice comptable.

Il est entendu que 2011 est le premier exercice concerné par cette modification ; sa clôture interviendra au 31 mars 2011 au lieu du 31 décembre 2010.

Ancienne mention :

Article 5. - Exercice social.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice débutera à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et se terminera le 31 décembre 2010.

Nouvelle mention :

Article 5. - Exercice social.

Chaque exercice social commence le 1^{er} Avril et se termine le 31 Mars de chaque année.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale des associés de la société 2BK PHOTOVOLTAIQUE SAS donne tous pouvoirs au président d'effectuer ou de faire effectuer les formalités afférentes à la résolution ci-dessus adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures et il est dressé le présent procès-verbal signé par les associés de la société.

- M. Kamel BOUNOUARA



- M. Kariml BOUNOUARA

